



La spécificité des relations commerciales export nécessite de disposer de conditions générales de vente adaptées, opposables aux partenaires et non d'un document unique standard. Ces CGV doivent notamment prendre en considération : les prestations et coûts d'approche, le risque de non-paiement, la délimitation de la responsabilité produit, le droit applicable et la juridiction compétente en cas de contentieux. Il s'agit d'un véritable enjeu commercial, financier et juridique.

Dans le cadre de son programme 2015, **CCI International Languedoc-Roussillon** vous invite à participer

Le Mardi 7 avril 2015 à partir de 8 h 30 (début de la réunion à 9h)

A la CCI de Narbonne, Lézignan-Corbières et Port-La Nouvelle

A une réunion de sensibilisation
sur les **Conditions Générales de Vente à l'export**

animée par le cabinet KLYB www.klybavocats.fr

Inscription gratuite mais obligatoire

Nom Prénom Fonction.....

Société Secteur d'activité

Tél Email@.....

Contact pour tout renseignement :

Stéphanie Dessertenne 04 68 42 71 14 s.dessertenne@narbonne.cci.fr

